

**PROJET DE CONSTRUCTION DU POSTE SAINT-PATRICK À 315-25 kV  
DANS L'ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST À MONTRÉAL**

Les requêtes de l'audience publique

Cote	Requête
CR3.1	Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles Madame Marie-Paule Garand, Coordonnatrice
CR3.2	Monsieur Marcel Sévigny
CR3.3	Madame Natacha Alexandroff
CR3.4	Madame Ariane Leblanc
CR3.5	Madame Gisèle Normandin
CR3.6	Monsieur Michael Wiseman
CR3.7	Madame Myriam Kelso
CR3.8	Monsieur Michel Tourigny
CR3.9	Monsieur Jean Lalonde
CR3.10	Madame Maria Pérez

Cote	Requête
CR3.11	Madame Karine Triollet
CR3.12	Madame Lise Ferland
CR3.13	Monsieur Shaen Johnston
CR3.14	Monsieur Xavier Gillet
CR3.15	Table de concertation communautaire Action-Gardien Madame Marie-Josée Béliveau, chargée de projet
CR3.16	Madame Nathalie Berthelemy
CR3.17	Monsieur Atlantis Puisegur
CR3.18	Madame Jocelyne Bernier
CR3.19	Monsieur Peter James King
CR3.20	Madame Sylvie Lavigne
CR3.21	Arrondissement Le Sud-Ouest, Ville de Montréal Monsieur Benoit Dorais, maire
CR3.22	District de Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles Madame Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement



319

CR3.1

Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal

6211-09-064

Pointe-Saint-Charles, le 20 mars 2015.

Monsieur David Heurtel  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Cabinet du Ministre  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant qu'organisme représentant des citoyens et des citoyennes du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, nous avons pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, nous conservons des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicitons votre intervention afin que la population du quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescentEs du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.



**Club populaire**  
des consommateurs de Pointe-Saint-Charles

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'ait été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. Nous continuons cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Nous croyons que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra de prendre en compte cette question et aux citoyens et citoyennes directement concernéEs de pouvoir s'exprimer sur les différents aspects de ce projet.

Nous vous remercions, monsieur le ministre de prendre notre demande en considération, et nous vous prions d'accepter monsieur le ministre, l'expression de nos plus cordiales salutations.

  
Marie Paule Garand  
Coordonnatrice

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyen du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

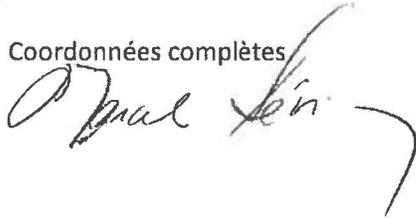
Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever l'électricité du pylône dans le Parc, un souhait que formule la communauté. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Cela rejoindrait le désir exprimé par plusieurs citoyens et citoyennes dans le cadre d'une démarche de planification urbaine réalisée par l'arrondissement Sud-Ouest. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Marcel Sévigny', with a long horizontal stroke extending to the right.

MARCEL SÉVIGNY

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

  
Nathacha Alexandroff

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option où la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

Ariane Leblanc

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique pour le projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyenne du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyenne du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

*Cristèle Normandin*

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyen du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever l'électricité du pylône dans le Parc, un souhait que formule la communauté. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Cela rejoindrait le désir exprimé par plusieurs citoyens et citoyennes dans le cadre d'une démarche de planification urbaine réalisée par l'arrondissement Sud-Ouest. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

 Michael L. Wilson

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique pour le projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyenne du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyenne du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

*Miriam Kelso*

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique pour le projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyen du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

*Michel Laurigny*

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique pour le projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyen du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'J. B. L.', written in a cursive style.

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique pour le projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyenne du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyenne du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

Maria Pérez      Cruz

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique pour le projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyenne du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyenne du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

Kacine Triollet

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique pour le projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyenne du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyenne du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Julie Turleau".

---

**De :** Ministre MDDELCC  
**Envoyé :** 20 mars 2015 17:06  
**À :** Rheaume, Yannick  
**Objet :** TR: Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick

---

**De :** Shaen Johnston [mailto:2009liberty@gmail.com]  
**Envoyé :** 20 mars 2015 13:33  
**À :** Ministre MDDELCC  
**Objet :** Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel

Cabinet du ministre

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques

Édifice Marie-Guyart, 30e étage

675, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

2015-03-24

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

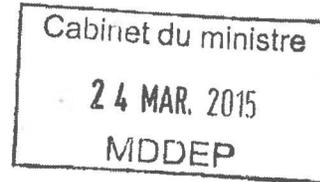
En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Shaen Johnston

2015-03-24



Projet de construction du poste Saint-Patrick à  
315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-  
Ouest à Montréal

6211-09-064

Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et

magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Xavier Gillet



Info@actiongardien.org, www.actiongardien.org  
2390 rue de Ryde, suite 203, Montréal, Québec, H3K 1R6, Tél: 514-509-0795,

319

CR3.15

Projet de construction du poste Saint-Patrick à  
315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-  
Ouest à Montréal

6211-09-064



Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

L'Opération populaire d'aménagement (OPA) de la Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles – Action-Gardien, a pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec dans l'arrondissement Sud-Ouest de Montréal. Nous avons notamment eu des échanges avec le promoteur et assisté à la soirée de présentation du projet le 25 février dernier.

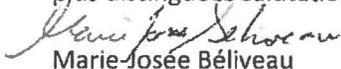
Toutefois, suite à ce processus, il demeure des questionnements de fond sur le projet, principalement à deux niveaux que nous considérons suffisamment important pour formuler une demande d'audience publique dans le cadre d'un BAPE.

Une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Bien qu'Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, il semble qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Nous croyons qu'avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier, il faut procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater, déjà situé très près d'habitations humaines. À cet égard, il est reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Il faut aussi comprendre que le quartier ne dispose pas d'un grand ratio d'espaces verts et chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le courant électrique du pylône dans le Parc d'Argenson. Nous continuons cependant à croire que cette option doit être réellement prise en compte et évaluer avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Cela rejoindrait aussi le désir exprimé par plusieurs citoyens et citoyennes dans le cadre d'une démarche de planification urbaine réalisée par l'arrondissement Sud-Ouest le 15 mars dernier. Nous croyons que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à notre demande, acceptez monsieur le ministre, nos plus distinguées salutations.



Marie-Josée Béliveau

Chargée de projet pour le comité Opération populaire d'aménagement  
Table de concertation communautaire Action-Gardien

### Présentation d'Action-Gardien

La Table de concertation communautaire Action-Gardien est le regroupement des organismes communautaires du quartier Pointe-Saint-Charles, et œuvre dans une perspective de lutte à la pauvreté, de changement et de justice sociale.

Créée en 1981, Action-Gardien est un outil que se sont donné les groupes pour répondre à leur besoin de s'informer, de partager leur expérience, d'agir conjointement et solidairement sur les dossiers cruciaux qui influencent les conditions et la qualité de vie de la population. Par le partage d'informations et les consultations, Action-Gardien vise la réflexion, la mobilisation et une meilleure concertation de l'action dans le quartier.

Les organismes communautaires du quartier regroupés par la Table sont des lieux où les citoyens peuvent collectivement exercer un pouvoir et une action sur des enjeux déterminants pour eux : santé, logement, justice et défense des droits, alimentation, patrimoine historique, conditions de vie (jeunes, familles, femmes, aînés, immigrants et nouveaux arrivants, etc.)

Action-Gardien regroupe aujourd'hui 25 membres, et travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs du quartier. Voici les organismes membres :

Action-Santé  
Carrefour d'éducation populaire  
Centre africain de développement et d'entraide  
Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles  
Centre social autogéré (membre observateur)  
Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles  
Club populaire des consommateurs  
Conseil des aîné-e-s  
CPE Les enfants de l'avenir  
Comité des sans emploi  
Familles en action  
Madame prend congé  
Maison des jeunes AdoZone  
Partageons l'espoir  
Prévention Sud-Ouest  
Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RÉSO) (membre observateur)  
Regroupement information logement  
Saint-Columba House  
Services juridiques communautaires  
Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles  
TRAC, Travail de rue-Action communautaire  
Welfare Rights Committee  
YMCA Pointe-Saint Charles /Éco-quartier

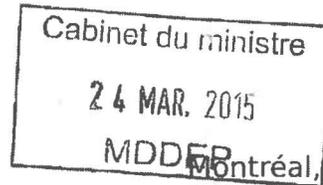
**Présentation de l'Opération populaire d'aménagement - OPA**

Le comité de coordination Opération populaire d'aménagement (OPA) anime un processus de priorisation et de concrétisation de propositions concernant l'aménagement et les services de proximité dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Le comité OPA a débuté ses travaux en 2004, par un diagnostic de quartier et par un vaste exercice participatif en aménagement réalisé sur le terrain. Depuis, il ne cesse de valoriser l'expertise citoyenne. En 2014, le comité fut récipiendaire du Prix Mobilisation citoyenne de Centraide du Grand Montréal en reconnaissance de son implication dans le milieu de vie et auprès des citoyen.ne.s. Ce comité est soutenu par la Table de concertation communautaire Action-Gardien.



Projet de construction du poste Saint-Patrick à  
315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-  
Ouest à Montréal

6211-09-064



20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et

magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

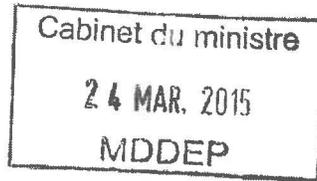
Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Nathalie Berthelemy

A handwritten signature in black ink, reading "N. Berthelemy". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.

Projet de construction du poste Saint-Patrick à  
315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-  
Ouest à Montréal

6211-09-064



Montréal, 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est

d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Atlantis Puisegur

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Montréal, 20 mars 2015



Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyenne du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever l'électricité du pylône dans le Parc, un souhait que formule la communauté. En tant que citoyenne du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Cela rejoindrait le désir exprimé par plusieurs citoyens et citoyennes dans le cadre d'une démarche de planification urbaine réalisée par l'arrondissement Sud-Ouest. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

Handwritten signature of Joanne Bernier in cursive script.

Montréal, 20 mars 2015



Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

Coordonnées complètes

PETER JAMES KING  
7

Montréal, 20 mars 2015



Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : (418) 521-3911 / Télécopieur : (418) 643-4143

**Objet : Demande d'audience publique Projet de Poste Saint-Patrick**

Monsieur le Ministre,

En tant que citoyens du quartier Pointe-Saint-Charles situé dans l'arrondissement Sud-Ouest, j'ai pris connaissance du projet de Poste de transformation Saint-Patrick à 315-25 kV que prévoit construire Hydro-Québec.

Suite au processus de consultation publique et à la présentation du projet par le promoteur, je conserve des questionnements et des craintes à propos de ce projet et sollicite votre intervention afin que la population de mon quartier puisse obtenir une audience publique dans le cadre d'un BAPE avant que le promoteur aille de l'avant avec le projet retenu.

Tout d'abord, une première interrogation se situe au niveau des impacts des champs électriques sur la santé humaine. Hydro-Québec fait mention de ces impacts dans son *Étude d'impact sur l'environnement : Poste Saint-Patrick à 315-25 kV*, mais il semble toutefois qu'il manque des données cruciales considérant que les environs comptent déjà un poste de transformation (le Poste Atwater) situé à moins d'un kilomètre du poste projeté. Il semble primordial de procéder à une évaluation qui considère l'impact cumulatif du poste Saint-Patrick à celui d'Atwater - déjà situé très près d'habitations humaines - avant d'implanter un nouveau poste dans le quartier. Il est d'ailleurs reconnu que le risque sanitaire des champs électriques et magnétiques augmente à mesure que l'exposition s'intensifie et que les effets se cumulent.

En second lieu, le Poste Saint-Patrick projeté a une emprise dans un parc important pour notre communauté et le milieu de vie de l'arrondissement. En effet, un pylône se situe dans le Parc d'Argenson, un parc dans lequel il est prévu de réaliser des infrastructures spécifiquement dédiées aux adolescents du quartier. Notre quartier ne disposant pas d'un grand ratio d'espaces verts, chacun d'entre eux est essentiel pour la population.

Pour le moment, il semble qu'aucune discussion n'a été possible avec le promoteur sur l'option ou la possibilité d'enlever le pylône dans le Parc d'Argenson. En tant que citoyen du quartier, je continue cependant à croire que cette option doit être réellement évaluée avant d'aller de l'avant avec la variante retenue du projet, compte tenu de l'importance du Parc d'Argenson pour notre communauté. Je crois que la tenue d'une audience publique dans le cadre d'un BAPE permettra cette prise en compte.

Vous remerciant de votre considération à ma demande, acceptez monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations.

  
Silvie Lavigne



Cabinet du maire d'arrondissement  
815, rue Bel-Air  
Montréal (Québec) H4C 2K4

PAR COURRIEL

Le 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
141, avenue du Président-Kennedy, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2X 1Y4  
[ministre@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mdelcc.gouv.qc.ca)

**Objet : Demande de consultation publique par le BAPE – poste de transformation  
Saint-Patrick**

---

Monsieur le Ministre,

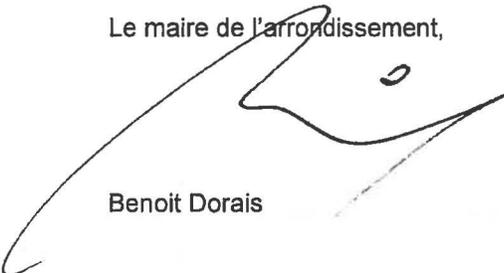
Le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest est préoccupé par le projet de construction d'un nouveau poste de transformation à 315-25 kV sur la rue Saint-Patrick. Ainsi, nous vous demandons de mandater le BAPE afin qu'il tienne des séances publiques sur ce projet afin qu'il soit évalué publiquement et de façon transparente. Le conseil et la population du Sud-Ouest pourraient être mieux entendus et rassurés si tel est le cas.

Rappelons la présence sur notre territoire du poste Atwater (315-120-25-12 kV) qui dégage déjà son flot d'ondes électromagnétiques. Plusieurs se demandent quels effets auront l'ajout d'un deuxième poste.

De plus, nous questionnons la décision de ne pas retirer le pylône du parc d'Argenson situé à proximité du poste projeté. Au-delà des raisons économiques, on peut s'inquiéter pour la santé des personnes les plus vulnérables, à commencer par les enfants. L'enfouissement apparaît d'ailleurs à nos yeux comme un principe de précaution élémentaire. Pour toutes ces raisons, nous espérons que vous mandaterez le BAPE afin qu'il tienne une consultation publique.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le maire de l'arrondissement,

  
Benoit Dorais





Conseillère d'arrondissement  
District de Saint-Henri – Petite-Bourgogne – Pointe-Saint-Charles  
815, rue Bel-Air  
Montréal (Québec) H4C 2K4



Le 20 mars 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements  
climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Demande d'audience publique Poste St Patrick Hydro Québec**

Monsieur le Ministre,

Veuillez considérer ma demande d'audience publique concernant le projet de poste d'Hydro-Québec sur le site de la rue St Patrick dans l'arrondissement que je représente.

J'ai assisté à la séance publique de présentation du projet le 25 février dernier et j'ai trouvé bien dommage que la demande des éluEs d'arrondissement de déplacer le pylône dans le parc d'Argenson n'ait pas pu aboutir.

La fin de semaine passée, l'arrondissement organisait une charrette d'idéation sur l'avenir urbanistique du nord de Pointe-Saint-Charles. La population participante a rappelé son intérêt à réaménager le parc d'Argenson et la perte importante d'espace que représente la présence de ce pylône. Nous n'avons pas eu de démonstration que ce déplacement n'était pas possible.

Enfin, des citoyenNEs proche de la question des compteurs électriques m'ont interpellée cette semaine sur la question de l'impact des champs électriques et magnétiques sur la santé publique avec le cumul de deux postes si rapprochés (Verdun et maintenant St Patrick).

Aussi, je vous demande, Monsieur le Ministre, de déclencher des audiences publiques afin, d'une part, de rassurer mes concitoyenNEs et, d'autre part, d'évaluer publiquement la possibilité de déplacer ce pylône.

En vous remerciant de votre attention,

La conseillère d'arrondissement  
District de Saint-Henri – Petite-Bourgogne – Pointe-Saint-Charles,

Sophie Thiébaud